

L'Église doit-elle mourir pour ressembler en tout à son divin Fondateur ?

Publié le 8 avril 2021
Abbé Thierry Legrand
5 minutes

La Résurrection de Notre-Seigneur il y a deux mille ans est-elle le gage d'une victoire de l'Eglise, constante, indiscutable et indiscutée, dès ici-bas ?

La Résurrection de Notre Seigneur, il y a deux mille ans de cela, est évidemment la preuve de la victoire définitive du Christ sur le démon, le péché et la mort ; et par voie de conséquence, elle préfigure la victoire de « ceux qui ont lavé leurs robes et les ont blanchies dans le sang de l'Agneau », la victoire de l'Eglise, Corps mystique du Christ, sur la même triade de maux. Cependant, cette victoire définitive est-elle le gage d'une victoire de l'Eglise, constante, indiscutable et indiscutée, dès ici-bas ? L'Eglise a reçu pour mission de transmettre la Foi, sans en changer un iota. Or, l'interrogation de Notre Seigneur au sujet d'une foi qu'il aura du mal à retrouver sur terre à son retour pourrait faire douter de la pérennité de l'organe responsable de cette transmission, l'Eglise catholique. Surtout que cette interrogation de Notre Seigneur semble tragiquement refléter les errements de la hiérarchie catholique actuelle.

Heureusement, il y a la promesse solennelle de Notre Seigneur que « les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre Elle [i.e. l'Eglise] ». Cette promesse atteste de la pérennité de l'Eglise à travers les âges et les vicissitudes.

Cependant, si Notre Seigneur a proclamé cette vérité, c'est que viendront des temps où celle-ci sera bien obscurcie, au point que certains douteront de cette pérennité de l'Eglise.

Mais que signifie justement cette expression : « les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre l'Eglise » ? L'expression « portes de l'enfer » a divisé les exégètes : pour les uns, il s'agit d'une périphrase pour symboliser la mort et l'expression serait donc une promesse d'immortalité de l'Eglise. Aussi la comparaison éclairante que fit Mgr Lefebvre entre la Passion subie par Notre Seigneur et ce que subit l'Eglise de nos jours, n'irait pas jusqu'à la mort de l'Eglise, rendue impossible en raison des paroles de son divin Fondateur. Pour d'autres spécialistes, l'expression désignerait l'empire de Satan et le Sauveur promettrait ainsi que son Eglise ne faillira jamais, ce qui suppose l'infailibilité de celle-ci. Cette dernière interprétation s'harmonise mieux avec le contexte qui met aux prises deux édifices et où les portes de l'enfer ne triompheront pas contre celles de l'Eglise.

Finalement, quelle que soit l'interprétation donnée à cette expression, « il importe de noter qu'une si glorieuse assurance n'est garantie à l'Eglise qu'à cause de Pierre ». Aussi, si le fondement de l'Eglise (« Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise ») vacille, tout l'édifice semblera vaciller avec lui. C'est pourquoi « je ne trouve pas indispensable, écrira le R.P. Calmel O.P., qu'on lise les textes sublimes et porteurs d'un réconfort souverain, dans saint Matthieu, dans saint Jean et dans saint Luc, en dehors de leur contexte très humble et d'une certaine manière angoissant, de sorte que la grandeur spécifique fasse oublier la misère commune, que le « Tu es Petrus... », le « Tibi dabo claves... » éclipse le « Vade post me, Satane, scandalum es mihi » ; que le « Pasce agnos meos, parce oves meas » ne tienne pas compte de l'interrogation douloureuse, trois fois répétée « Simon Joannis amas me », qui est sans aucun doute une invitation à réparer le triple reniement, la lâcheté misérable du Vendredi-Saint. Ce qui fait de saint Pierre le premier Pape ce n'est pas le refus de la croix pour son Maître, le Verbe de Dieu incarné ; nous le savons bien ; c'est l'investiture solen-

nelle après la confession sans faille, divinement inspirée par le « Père de Jésus qui est dans les cieux ». Mais enfin, même après avoir été favorisé de cette inspiration, le premier Pape a pu s'égarer. [...] Est-ce que l'Église l'oublie, elle qui implore pour le Pape dans son oraison officielle, la grâce de sauver son âme ? Est-ce que l'Église à certaines heures de vertige, de trouble, de tentations sataniques redoublées, n'est pas obligée de reprendre à son compte la parole du Seigneur au premier Pape : « Vade post me, Satana ? » Et lorsque l'Église reprend à son compte ce cri terrible, avec l'indignation très pure de son cœur d'Épouse du Christ, ne parle-t-elle pas uniquement sous la pression de son amour pour son chef visible sur la terre et en vertu de sa foi inébranlable dans la fonction du Pape, dans le privilège de cette fonction ? Tenir compte lorsqu'il faut (or dans les périodes révolutionnaires cette obligation peut s'imposer plus souvent) tenir compte dans certains cas précis du « Vade post me, Satana » ce n'est pas nier le « Tu es Petrus », adopter je ne sais quelle attitude protestante, s'égarer dans le libre examen ; c'est entendre le « Tu es Petrus » selon la doctrine de la Foi. Car la doctrine de la Foi, qui est sûre, entend la primauté pontificale non dans un sens de pur arbitraire et de façon que les chrétiens soient ravalés au rang indigne de sujets inconditionnels du Pape, mais dans un sens de conformité à la Tradition. Par là même l'obéissance du chrétien est contenue dans des limites définies. L'autorité qui prétend s'affranchir de ces limites ou qui fait semblant, oblige par là même les sujets à ne plus lui obéir. »

Abbé Thierry Legrand

Source : [Le Saint-Anne n°332](#)

Notes de bas de page

1. Apoc. 7,14[↗]
2. Matt. 16, 18[↗]
3. R.P. Médebielle, Supplément au Dictionnaire de la Bible, tome II, colonne 577 ; 1934[↗]
4. cf. Matt. 16, 1319 et 16,2123 ; puis Jn 15, 17 ; puis Lc 22, 3135[↗]
5. Revue Itinéraires n°145[↗]